

PROGRAMME

Cette formation de recyclage permet aux salariés habilités BT de maintenir et actualiser leurs compétences en sécurité électrique, conformément aux préconisations de la norme NF C 18-510 qui recommande un renouvellement des habilitations tous les 3 ans.

Public concerné : Toute personne amenée à intervenir dans la gestion ou l'analyse d'un accident ou d'une maladie professionnelle : encadrants, membres du CSE, référents sécurité, préventeurs, responsables RH, managers, ...

Prérequis : Aucun.

Durée : 7h00 à 11h00 suivant l'habilitation

Composition du groupe : de 2 à 12 personnes.

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser les connaissances réglementaires et normatives selon les évolutions de la NF C 18-510.
- Identifier et corriger les mauvaises pratiques éventuellement développées depuis la dernière formation.
- Réviser et consolider les procédures de sécurité adaptées à son niveau d'habilitation.
- Intégrer les retours d'expérience d'accidents électriques récents et leurs enseignements.
- Valider le maintien des compétences pour renouveler l'habilitation électrique BT.

Méthodes et moyens

pédagogiques :

- Réflexion de groupe sur les pratiques terrain et les difficultés rencontrées
- Présentation interactive des évolutions réglementaires et des retours d'expérience
- Études de cas d'accidents BT récents (anonymisés) : analyse et enseignements
- Exercices pratiques de remise en situation selon le niveau d'habilitation
 - Évaluation individuelle des acquis et bilan personnalisé

Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement par ½ journée

Modalité d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation

Documentation :

- Remise d'un livret aux stagiaires (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Information donnée à l'entreprise 6 mois avant la date du recyclage
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation et au travers de la partie pratique)
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

Référence réglementaire : Norme NF C 18-510 et Publication UTE C 18-510-1 :

PROGRAMME (Suite)

PARTIE THÉORIQUE 50%

PARTIE PRATIQUE 50%

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES BT

-Rappel des textes réglementaires en vigueur (Code du travail, décrets électriques)

-Évolutions récentes de la norme NF C 18-510 et de la publication UTE C 18-510-1

-Modifications éventuelles des procédures depuis la dernière session de formation

-Retours d'expérience d'accidents électriques BT récents (données anonymisées)

-Évolutions technologiques des installations BT : nouvelles énergies, onduleurs, IRVE

RÉVISION DES RISQUES ÉLECTRIQUES BT

-Rappel des effets du courant électrique sur le corps humain : seuils et facteurs de risque

-Analyse des causes d'accidents BT fréquents : erreurs de comportement, de procédure

-Les situations à risque rencontrées sur le terrain : échanges entre participants

-Les mauvaises habitudes à corriger : auto-diagnostic par les participants

RÉVISION DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ BT

-Révision des procédures selon le niveau d'habilitation (B0/BS/BR/BC/B1/B2/BE)

-Rappel des étapes de consignation BT (BC/BR) : révision pratique sur maquette

-Vérification d'absence de tension (VAT) : procédure correcte et pièges fréquents

-Documents de sécurité : rappel de l'utilisation correcte selon le rôle

-Gestion des situations non prévues et des aléas : comment décider ?

LES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

-Rappel des EPI obligatoires selon le niveau d'habilitation BT

-Vérification et entretien des EPI : fréquence, méthode, réforme

-Périodicité réglementaire des vérifications des EPI (gants, VAT, outillage isolé)

-Outillage isolé : vérification avant utilisation, entretien, réforme des outils endommagés

MISE EN SITUATION ET ETUDE DE CAS

-Révision du PAS (Protéger, Alerter, Secourir) adapté aux accidents BT

-Gestes de premiers secours adaptés à l'électrisation : rappel pratique

-Numéros d'urgence : 15 (SAMU), 18 (Pompiers), 112 (Urgences européen)

-Simulation d'accident électrique BT : entraînement à la réaction d'urgence